

Image not found or type unknown



Demande d information sur le regroupement familial

Par **NAOUAL**, le **11/05/2008** à **21:45**

je veux savoir combien de temps je doit attendre pour pouvoir rejoindre mon mari en france (il a
deposer le dossier de regroupement familial le 27/12/2007 et le consulat generale au maroc
ma convoque pour deposer les documents le 02/04/2008 et jusqu à maintenant j ai pas de
reponse. si vous pouvez si quelqu'un peut m expliquer combien de temps je doit attendre et
merci